



SCHWEIZERISCHE PSORIASIS UND VITILIGO GESELLSCHAFT
SOCIÉTÉ SUISSE DU PSORIASIS ET DU VITILIGO
SOCIETÀ SVIZZERA DI PSORIASI E DI VITILIGINE

Scheibenstrasse 20
Postfach 1
3000 Bern 22

Tel. + 41 31 359 90 99
Fax + 41 31 359 90 98
info@spvg.ch

www.spvg.ch

Convocation à l'assemblée générale 2021/2022 de la SSPV

Date: le lundi 11 avril 2022
Heure: de 18h30 à 20h00 env.
Lieu: Comme l'année dernière, l'assemblée se déroulera par vidéoconférence.
Délai d'inscription: le lundi 28 mars 2022

Chers membres,

Vous êtes conviés à participer à notre assemblée des membres ordinaire 2021/2022 (durée env. 1h30). En raison de la situation sanitaire, nous allons à nouveau tenir l'assemblée générale par vidéoconférence. Si vous vous êtes inscrit par la poste ou par e-mail, vous recevrez une semaine avant l'assemblée un lien avec les instructions pour participer à la vidéoconférence.

Les demandes à l'assemblée générale doivent être adressées par écrit jusqu'au **28 mars 2022**, par la Poste à la SSPV, case postale 1, 3000 Berne 22, ou par e-mail à info@spvg.ch.

Si vous désirez consulter à l'avance les documents relatifs aux différents points à l'ordre du jour, vous pouvez les demander par la Poste à la SSPV, Case postale 1, 3000 Berne 22 ou par e-mail à info@spvg.ch.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire d'ici au **28 mars 2022** au moyen du formulaire ci-joint, ou par e-mail à info@spvg.ch.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à participer à l'Assemblée générale.

Pour le Comité

lic. rer. pol. Niklaus Weiss, Président



SCHWEIZERISCHE PSORIASIS UND VITILIGO GESELLSCHAFT
SOCIÉTÉ SUISSE DU PSORIASIS ET DU VITILIGO
SOCIETÀ SVIZZERA DI PSORIASI E DI VITILIGINE

Scheibenstrasse 20
Postfach 1
3000 Bern 22
Tel. + 41 31 359 90 99
Fax + 41 31 359 90 98
info@spvg.ch
www.spvg.ch

Ordre du jour

1. Election des scrutatrices et liste de présence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021
4. Adoption du rapport annuel 2021 du Comité
5. Présentation des rapports annuels 2021 des responsables de groupes régionaux
6. Adoption des comptes annuels 2021, avec le rapport de l'organe de révision, et décharge au Comité
7. Présentation de la stratégie 2022
8. Adoption du budget annuel 2022, avec fixation des cotisations des membres
9. Traitement des demandes du Comité et des membres
10. Divers